



Communiqué COSOB.

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse(COSOB) informe le public, les investisseurs, les émetteurs, les professionnels et les universitaires de la publication de son rapport annuel 2010.

Le rapport annuel COSOB 2010 est donc disponible, en Arabe et en Français sur le site web de la COSOB : www.cosob.org

A cette occasion, il convient de souligner que la convention de financement de la 1^{ère} phase de la réforme du marché financier « évolution-conception » a été signée le 12 Mai 2011 par le Ministère des Finances, le ministère des Affaires Etrangères et le PNUD.

La COSOB a été désignée en qualité de partenaire de réalisation et son président en tant que Directeur National du Projet.

Le Ministère des Finances assure le pilotage stratégique et institutionnel à travers un Comité de Pilotage composé par les représentants permanents du PNUD, de la Banque d'Algérie, de la D.G du Trésor, de la COSOB, de la Bourse d'Alger, du Ministère de l'Industrie de la Promotion de l'Investissement et de la PME et du Ministère des Affaires Etrangères.

Les autorités, les institutions et les autres acteurs privés et publics concernés seront invités à participer aux travaux du comité de pilotage en fonction de l'ordre du jour.